

Le Grand Paris : les décisions de l'entreprise et les nouveaux enjeux économiques

Description du thème

Propriétés	Description
Intitulé court	Le Grand Paris
Intitulé long	A partir d'une conférence au Pavillon de l'Arsenal, les élèves vont découvrir le projet du Grand Paris et l'un de ses acteurs, la RATP.
Date de publication	28 mai 2014
Version	v 1.0
Présentation	Cette production vise à explorer plusieurs thématiques : <ul style="list-style-type: none">❖ Les décisions de l'entreprise<ul style="list-style-type: none">- Qu'est-ce qu'une entreprise ?❖ Nouveaux enjeux économiques<ul style="list-style-type: none">- Développement durable : contrainte ou opportunité pour l'entreprise ?
Formation concernée	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
Public concerné	Elèves de seconde
Matière	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
Savoir	Entreprise, Parties prenantes.
Objectifs	En commençant le plus largement possible avec la construction de la Ville de Paris, les élèves pourront appréhender les enjeux du projet « Le Grand Paris ». Puis, en s'interrogeant plus particulièrement sur le Grand Paris Express, les élèves découvriront le rôle de l'entreprise RATP (acteur très proche des lycéens franciliens) dans ce projet. Les capacités développées par les élèves sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Prise de note et retranscription,- Synthétisation d'informations et leur reformulation,- Réalisation d'un questionnaire,- Utilisation d'un espace de partage.
Pré-requis	Cette séquence peut être envisagée dès la fin du thème « Les acteurs de l'économie ».
Transversalités	En histoire-géographie, d'après le BO n° 4 du 29 avril 2010 : Thème 3 « Aménager la ville » : Question obligatoire : Villes et développement durable Technologies de l'information et de la communication (TIC) : Globes virtuels et enseignement de la géographie en classe de seconde
Mots-clés	Entreprise ; parties prenantes ; développement durable ; RATP ; Grand Paris ; transports
Outils nécessaires	Internet, fonction Drive de Google
Durée	8 heures
Auteur(es)	Isabelle Hespérine, académie de Paris

Etape n° 1 : conférence au Pavillon de l'Arsenal

Durée indicative : 1 h 30 pour la visite

Objectifs :

- Introduire le thème de la séquence ;
- Collecter des informations expliquant la création de Paris ;
- Observer et utiliser la maquette numérique « Paris Métropole 2020 ».

Evaluation formative envisagée :

L'élève doit être capable de relever des informations et de comprendre leur signification.

Ressources :

Au Pavillon de l'Arsenal - centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de Paris et de la métropole parisienne – se tient l'exposition « Paris, la métropole et ses projets ».

« La nouvelle exposition permanente du Pavillon de l'Arsenal consacre plus de 800 m² à l'histoire, l'actualité et au devenir de la métropole parisienne au travers de plus de 1 000 documents d'archives, photos, cartes, plans, films et d'une maquette numérique de 37m². Première mondiale, la maquette numérique "Paris Métropole 2020", développée en partenariat avec Google et JCDecaux, présente, dans leur contexte géographique en 2D ou 3D, les grands territoires de projet en mutation, les nouveaux réseaux de transport et les architectures emblématiques de la ville de demain. »
(source : <http://www.pavillon-arsenal.com/expositions/permanente.php>)

Informations pratiques :

- **Adresse** : 21 boulevard Morland - 75004 Paris
- **Métro** : Sully-Morland ou Bastille (lignes 1-5-7-8)
- **Autobus** : 87, 86, 67
- **Horaires d'ouverture** : du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30 et le dimanche, de 11 h à 19 h.
- **Mail** : infopa@pavillon-arsenal.com
- **Tél** : 01 42 76 33 97 ou 01 42 76 26 32

PAVILLON de l'ARSENAL

amateurs éclairés, publics plus jeunes et plus largement ceux qui vivent la métropole

NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE PARIS, LA METROPOLE ET SES PROJETS

1200 m2 pour comprendre la métropole de demain

Paris, la métropole et ses projets rassemblés pour la première fois dans un même lieu toute l'actualité architecturale et urbaine métropolitaine "ou chaque jour des projets de toutes tailles, de tous types sont discutés, échangés, partagés avec les habitants, avec celles et ceux qui la font vivre" Anne Hidalgo

Reconquérir la Seine, continuer la ville avec attention que ce soit les faubourgs ou la ville de l'après-guerre, investir et innover sur de nouvelles emprises foncières, améliorer la mobilité et les espaces publics, développer des architectures emblématiques, construire en hauteur... l'accent est porté sur l'époque contemporaine pour traduire les mutations actuelles et leurs conséquences sur la vie quotidienne de 12 000 000 d'habitants

<http://www.parismetropole2020.com/evenement/>

L'accès au Pavillon de l' Arsenal est gratuit mais il est conseillé de réserver un guide-conférencier permettant d'enrichir et animer le parcours de cette exposition. Il faut alors prévoir 1 h 30 pour la visite pour un coût de 30 euros (prix indicatif, sous réserve d'actualisation).

Activité pédagogique :

Pour préparer cette première séance, un seul travail devait être réalisé par les élèves : répondre à la question « Qu'est-ce que le Grand Paris ? ».

Le travail a été conduit sur poste informatique en utilisant les ressources disponibles sur Internet. Les compétences de recherche d'information ont alors été sollicitées.

Le jour de la sortie pédagogique, après avoir vérifié oralement la question, les consignes de travail ont été données par les professeurs accompagnateurs (professeur d'histoire-géographie et professeur de PFEG) :

- Prendre des notes de façon libre, c'est-à-dire qu'aucune trame n'a été fournie.
- Ne pas hésiter à poser des questions au guide-conférencier en cas de besoin.
- Participer activement aux questions posées par le guide-conférencier.

Les élèves doivent prendre en note les informations communiquées par le guide-conférencier. Aucun support n'est remis aux élèves, les professeurs d'histoire-géographie et de PFEG ayant fait le choix de miser sur la concentration et la compréhension des informations par les élèves.

Bien entendu, quelques précisions ont été rappelées aux élèves : ne pas noter mot à mot tous les propos, essayer d'obtenir toutefois le plus d'informations possibles dans la perspective de réaliser un compte rendu.

Le choix d'une prise de notes libre, sans aucun support remis, s'explique par le fait de miser sur la concentration et la compréhension des informations par les élèves.

Ce choix s'est révélé gagnant car les élèves ont bien assuré leur prise de notes. Ils ont été très attentifs, n'ont pas hésité quelquefois à faire reformuler certaines informations par le guide-conférencier, et ont participé aux questions posées par le guide.

A la fin de la visite guidée, le travail à réaliser pour la séance suivante consistait à relire, le soir même, les notes prises afin de facilement se remémorer les informations collectées, sachant que le compte rendu de visite serait réalisé en classe, à la prochaine séance.

Etape n° 2 : compte rendu de la visite guidée

Durée indicative : 2 h 00

Objectifs :

- Savoir relire les notes prises lors de la sortie scolaire.
- Rédiger un compte rendu individuel.
- Participer à l'écriture d'un article pour le site de l'établissement.

Evaluation formative envisagée :

L'élève doit être capable de :

- relever des informations et de comprendre leur signification ;
- formuler et communiquer les éléments compris.

Activité pédagogique :

- Dans un premier temps, les élèves ont retranscrit individuellement leurs notes sur feuille.
Le professeur souhaite ainsi s'assurer de la production individuelle de chaque élève – le travail sur Google Drive aurait pu souffrir de copiage...
- Dans un second temps, un remue-méninge a été animé par le professeur. Un élève au tableau notait les propositions du groupe. Un autre tenait le rôle de secrétaire pour conserver une trace écrite.
Idéalement, un TNI ou un vidéoprojecteur connecté à un ordinateur conviendrait davantage pour ce travail...

Voici le résultat obtenu collectivement puis publié sur le site de l'établissement, chaque élève ayant pu prendre la parole :

Paris, la métropole et ses projets

Le groupe PFEG est allé visiter le [Pavillon de l'Arsenal](#). Il s'agit d'un musée qui présente une exposition retraçant la construction de Paris et son évolution.

Voici le compte rendu réalisé par les 20 élèves du groupe PFEG :

Les romains sont venus s'installer à Lutèce (Paris actuel). A la fin du XIIème siècle Philippe Auguste construit la première muraille pour protéger la ville de ses ennemis. La ville de Paris s'est agrandie puis embellie sous le règne de Charles V et Henri IV. Louis XIV va faire détruire la muraille en la remplaçant par des lieux de promenades. Après la révolution, Napoléon va créer trois départements dont la Seine, Seine et Marne, Seine et Oise. Napoléon améliore la vie des habitants comme : création du canal de l'Ourcq, des cimetières à l'extérieur de Paris, les sapeurs-pompiers, les abattoirs... Au XIXème siècle de nombreux problèmes persistent : problèmes de pollution, de santé, de logement, de circulation. Napoléon III nomme le baron Haussmann pour agrandir Paris et améliorer son hygiène. En 1860, 20 000 immeubles sont détruits, 34 000 sont reconstruits comportant 5 à 7 étages. 400 000 arbres sont plantés, 600 km d'égout sont construits, de grands parcs sont également construits.

En 1900 la première ligne de métro ouvre à l'occasion de l'exposition universelle. Après la première guerre mondiale, l'enceinte autour de Paris est détruite et des logements HLM sont construits. Les banlieues commencent à se développer en particulier après la seconde guerre mondiale (industrialisation de la construction). En 1954, l'Abbé Pierre lance un appel pour construire de nouveaux logements pour les plus pauvres. En 1965 sous De Gaulle, Paris devient surpeuplée. Les

banlieues vont donc se développer : 8 départements et 5 villes nouvelles sont créés. Dans les années 80-90 l'image des banlieues commence à s'améliorer. Des efforts sont réalisés pour développer les transports publics en préservant l'environnement.

Le projet du Grand Paris est lancé le 3 juin 2010.

Etape n° 3 : comprendre le Grand Paris Express

Durée indicative : 4 h 30

Le projet du Grand Paris est extrêmement vaste. Le choix pédagogique du professeur de PFEG a été de s'intéresser au volet des transports, c'est-à-dire le Grand Paris Express, dans la mesure où cet environnement est très proche pour des adolescents et citoyens franciliens. Par ailleurs, cela permet ensuite d'amener la réflexion sur une entreprise en particulier : la RATP.

Objectifs :

- Réaliser une synthèse documentaire présentant la loi du Grand Paris, les acteurs concernés par le Grand Paris et les points forts du Grand Paris Express.
- Travailler en collaboration par équipes de 3 ou 4 élèves.

Evaluation formative envisagée :

L'élève doit être capable de formuler et communiquer des éléments compris.

Activité pédagogique :

- Tout d'abord, les élèves ne possédant pas de compte Gmail en ont créé un. Ils se sont ensuite connectés. Le professeur de PFEG a demandé à chaque élève de lui adresser un mail afin de récupérer les adresses exactes de la classe.

Le professeur a pu ensuite partager le document comportant les consignes de travail en accordant les droits de modification à chaque élève.

Le travail a été réparti entre les groupes.

- Les élèves ont pris connaissance du travail à réaliser :
 1. consulter les ressources mises à disposition ;
 2. en rédiger un résumé sur le fichier partagé par le professeur.

L'objectif n'est pas la recherche à proprement parler d'informations mais plutôt la sélection et la compréhension d'informations.

- Le professeur, une fois le travail terminé et validé, demande une présentation orale des travaux.

Répartition du travail entre les équipes		
Equipe 1	La loi du Grand Paris	Ressources à disposition : http://www.societedugrandparis.fr/ , site de la Société du Grand Paris
Equipe 2	La société du Grand Paris	Ressources à disposition : http://www.societedugrandparis.fr/ , site de la Société du Grand Paris
Equipe 3	Les acteurs concernés par le Grand Paris	Ressources à disposition : http://www.societedugrandparis.fr/ , site de la Société du Grand Paris
Equipe 4	Les étapes et le coût du Grand Paris Express	Ressources à disposition : http://www.societedugrandparis.fr/ , site de la Société du Grand Paris
Equipe 5	Le réseau et les ouvrages du Grand Paris Express	Ressources à disposition : http://www.societedugrandparis.fr/ , site de la Société du Grand Paris
Equipe 6	Découverte des acteurs	Ressources à disposition :

	STIF et RATP	Cf « zoom sur deux acteurs du Grand Paris Express » ci-après.
--	--------------	---

Le Grand Paris Express

Zoom sur deux acteurs du Grand Paris Express : le STIF et la RATP

Vous disposez d'une documentation fournie par des liens hypertextes. Prenez connaissance de ces ressources informationnelles pour répondre aux questions posées.

Le lien entre le STIF et la RATP

Ressource : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-organisation-des-transports,3590.html>

Question 1 : Quelle est la composition du STIF ? Quelles sont ses missions principales ?

Votre réponse :

Ressource : http://www.ratp.fr/fr/ratp/c_5010/structure-et-gouvernance/

Question 2 : Quelle est la structure de la RATP ?

Votre réponse :

Ressource : http://www.ratp.fr/fr/ratp/r_70070/contrat-ratp-stif-2012-2015/

Question 3 : Quel lien unit la RATP et le STIF ? Expliquez succinctement.

Votre réponse :

Ressource : http://www.stif.org/IMG/pdf/Lettre_contrats_FR.pdf

Question 4 : Quels sont les rôles de chaque acteur (RATP - STIF) ? voir page 8

Votre réponse :

Actions en faveur de l'environnement

Ressource : http://www.stif.org/IMG/pdf/STIF_-_Acquisition_de_bus_nouvelle_generation.pdf

Questions : Quelles sont les motivations du STIF pour l'acquisition de bus nouvelle génération ?

Quelles sont les incidences de cette décision sur son partenaire, la RATP ?

Votre réponse :

Ressource : http://www.ratp.fr/fr/ratp/c_5086/sante-des-voyageurs-et-riverains/

Question : Comment la RATP agit-elle pour préserver la santé des voyageurs et des riverains ? S'agit-il d'une contrainte pour cette entreprise ?

Votre réponse :

Mieux connaître la RATP

Ressource : http://www.ratp.fr/fr/ratp/c_20804/campus-jeunes/

Question : Réalisez le quiz proposé.

Évolutions numériques

Ressource : <http://www.stif.info/les-nouvelles-cartes-navigo.html>

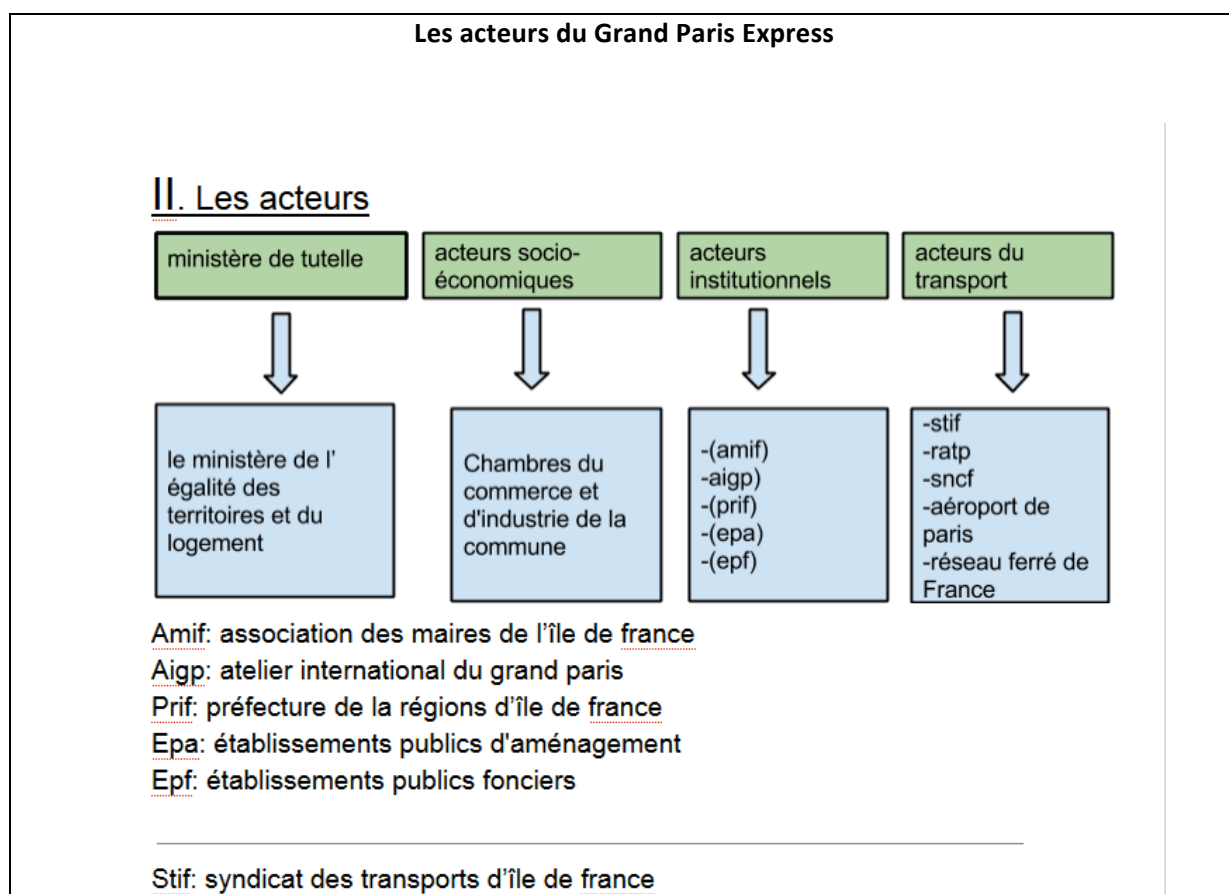
Question : Découvrez la nouvelle carte Navigo.

L'utilisation de Google Drive peut permettre aux élèves retardataires de poursuivre le travail en dehors de la classe (au CDI, à la maison...).

Aucune consigne particulière n'a été imposée aux élèves. Ils ont eu la liberté d'utiliser les polices, tailles et couleurs de leur choix. Cependant, ils n'ont pas manqué d'apprécier les choix réalisés lors des présentations orales.

De même, aucune limite n'a été fixée en termes de « longueur de la réponse », mise à part de ne pas rédiger une réponse plus longue que l'information initialement contenue dans le document.

Voici trois extraits de résultats obtenus :



Les étapes du Grand Paris Express

Le Grand Paris Express est un projet stratégique pour la future Île-de-France : pour relier les territoires de la Région et faciliter la vie quotidienne des franciliens.

Le Grand Paris Express permet dans le même temps de :

- Désaturer le RER et les transports existants
- Réduire la congestion et la pollution automobile
- Lutter contre l'étalement urbain et le grignotage des terres agricoles
- Favoriser le développement économique de la Région Île-de-France
- Contribuer, par effet d'entraînement, à la compétitivité de la France dans son ensemble

À l'horizon 2030 :

- 205 km de lignes de métro automatique seront créées ;
- 72 nouvelles gares relieront les pôles du Grand Paris, les 3 aéroports et les gares TGV ;
- 2 millions de voyageurs emprunteront chaque jour ce nouveau réseau ;
- les temps de trajet seront considérablement réduits, notamment de banlieue à banlieue, avec des lignes en rocade et des métros roulant de 55 à 60 km/h (vitesse d'exploitation moyenne).

Composition et missions du STIF

Ressource : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-organisation-des-transport,3590.html>

Question 1 : Quelle est la composition du STIF ? Quelles sont ses missions principales ?

Votre réponse : Le STIF est le syndicat des transports de l'île de France, ses missions principales sont :

- décider des liaisons à desservir,
- définir la consistance des services,
- désigner les exploitants,
- responsable de la politique tarifaire,
- coordination des différents transport public (RATP, SNCF) et privée (OPTILE),
- décide du taux de versement des transports en respectant la limite des plafonds fixé par la loi,
- il veille à la cohérence des programmes d'investissement dans le domaine des transports publics.

- Pour terminer cette étape, les élèves doivent proposer, en binôme et en utilisant l'outil informatique, une liste d'une dizaine de questions à choix unique portant sur l'ensemble des informations collectées sur le Grand Paris Express.
Une mutualisation des questions est réalisée par le professeur, dans un souci de gain de temps et d'harmonisation de la rédaction et de la présentation. Les questions sont présentées sous forme de quiz.
- Les élèves peuvent alors se tester de façon ludique à partir du questionnaire fourni sous forme papier par le professeur.
Ce quiz permet de valider l'implication des élèves par la mémorisation des connaissances de terrains à des organisations étudiées.

Il est possible d'envisager une distribution du questionnaire à un plus grand nombre de lycéens ou bien aux visiteurs lors d'une journée portes ouvertes pour illustrer les travaux réalisés par les élèves de l'enseignement d'exploration PFEG.

Voici le quiz réalisé à partir des propositions de questions des élèves :

Quiz sur... **LE GRAND PARIS**

**Afin d'évaluer votre culture générale,
voici 15 questions concernant le projet du Grand Paris.**

Chaque question n'accepte qu'une seule réponse.

A vous de jouer !

- 1. En quoi consiste le projet du grand Paris ?**
 - Construire de nouveaux monuments
 - Développer l'attractivité de la capitale et soutenir la concurrence des autres métropoles
 - Agrandir les arrondissements

- 2. Qui a évoqué en premier l'idée du Grand Paris ?**
 - Le secrétaire d'Etat Christian Blanc.
 - Le président Nicolas Sarkozy.
 - Le président François Hollande.

- 3. En quelle année la loi du Grand Paris a-t-elle été votée?**
 - 9 janvier 1990
 - 3 juin 2010
 - 5 septembre 2012

- 4. Quelles sont les entreprises qui collaborent à ce projet ?**
 - Gaz de France et Électricité de France
 - RATP, SNCF, Aéroports de Paris
 - Conseil régional d'Île de France

- 5. Quel est le budget de l'Etat pour le Grand Paris?**
 - 22,625 Milliards.
 - 24,625 Milliards.
 - 26,625 Milliards.

- 6. Selon vous quels seront les améliorations des transports ?**
 - Des lignes seront supprimées
 - Des lignes seront prolongées et construites
 - Il y aura qu'un métro qui assurera toutes les stations de Paris

- 7. Quelles sont les modifications faites sur le transport ?**
- Moderniser le matériel technique
 - Se déplacer de banlieues en banlieues sans passer par Paris
 - Améliorer le décor des transports
- 8. Combien de kilomètres de lignes de métro vont être construites ?**
- 50 km
 - 205 km
 - 450 km
- 9. Quelles lignes seront prolongées ?**
- Les lignes : 2, 9, 10
 - Les lignes : 11, 14
 - Les lignes : 3, 6, 7
- 10. En 2030 combien de nouvelles gares seront inaugurées ?**
- 64
 - 72
 - 83
- 11. En 2030, à combien de kilomètres/heure les métros rouleront-ils ?**
- 45 à 50 km/h
 - 50 à 55 km/h
 - 55 à 60 km/h
- 12. Combien de temps le métro automatique du Grand Paris Express fera gagner en moyenne à chaque utilisateur ?**
- 5 minutes
 - 10 minutes
 - 15 minutes
- 13. Que signifie le sigle RATP ?**
- Réseau des Agences de Transport de Paris
 - Régie Autonome des Transports Parisiens
 - Région d'Acteurs des Travaux Parisiens
- 14. En quelle année la fin de ce projet est normalement prévue ?**
- 2017
 - 2025
 - 2030
- 15. Avec près de 12 millions d'habitants en Île de France, combien de voyageurs empruntent quotidiennement les transports en commun et sont donc concernés par le Grand Paris Express ?**
- 5,5 millions
 - 6,5 millions
 - 8,5 millions

Vérifiez maintenant vos réponses
et calculez votre score (un point par bonne réponse).

/ 15

Réponses :

1. Développer l'attractivité de la capitale et soutenir la concurrence des autres métropoles
2. Le secrétaire d'Etat Christian Blanc
3. 3 juin 2010
4. RATP, SNCF, Aéroports de Paris
5. 22,625 Milliards
6. Des lignes seront prolongées et construites
7. Se déplacer de banlieues en banlieues sans passer par Paris
8. 205 km
9. Les lignes: 14, 11
10. 72
11. 50 à 55 km/h
12. 10 minutes
13. Régie Autonome des Transports Parisiens
14. 2030
15. 8,5 millions

Evaluation de la séquence :

A la fin de la séquence, l'élève doit être capable de maîtriser les savoirs attendus au programme (entreprise, parties prenantes). Cette vérification des acquis peut être réalisée par la réponse à deux questions :

- Pourquoi peut-on qualifier la RATP d'entreprise ?
- Quelles sont les parties prenantes du projet « Le Grand Paris » ? Justifiez la réponse.